

AUVERS MAG'

Le magazine de la ville

N°38 AVRIL 2025

L'IMAGINAIRE



DANS L'ART

SAISON CULTURELLE 2025



LE MOT DU MAIRE

Chères Auversoises,
Chers Auversois,

Une fois de plus, avec un budget global de 17 589 M€, dont 10 197 M€ de fonctionnement et 7 392 M€ d'investissement, le budget 2025 de notre ville, adopté le 6 mars reflète la saine gestion et la bonne santé financière qui caractérisent Auvers.

Cependant, cette situation ne résulte ni de la providence ni du hasard ! Elle est le fruit d'efforts constants depuis 10 ans, accomplis par la majorité municipale pour réparer les dégâts hérités des mandatures précédentes que nous payons encore aujourd'hui !

Le résultat est là, malgré la baisse des dotations de l'État et les pénalités SRU que nous subissons, contre la décision du Conseil d'Etat qui a bloqué notre majoration en la jugeant disproportionnée !

Nous parvenons, cette année encore, pour notre 12ème budget à ne pas augmenter les taux des impôts locaux !

Tout cela s'effectue sans réduire la quantité ni la qualité des services aux Auversoises et en poursuivant une politique ambitieuse d'investissements pour vous offrir des équipements et un cadre de vie à la hauteur de vos attentes. Les principaux axes du budget 2025 sont présentés de la page 8 à 15.

Je tiens à saluer l'engagement des élus auxquels j'ai confié des délégations et aux services municipaux grâce auxquels Auvers peut s'enorgueillir de faire figure d'exemple en termes de gestion, de dynamisme, de capacité à innover et à créer du lien entre ses habitants.

La bonne gestion des dépenses de fonctionnement nous permet de dégager, cette année, la somme de 2 684 379 M€ pour autofinancer les travaux inscrits en investissement (4 M€) et de **maintenir les subventions directes aux associations pour un montant de 168 202 €.**

Cette année, notre saison culturelle se place sous le signe de l'imaginaire ! Depuis le XIXème siècle, notre village a accueilli les plus grands peintres : Vincent van Gogh, Paul Cézanne, Camille Pissarro, Berthe Morisot, Charles François Daubigny... Tous ont été charmés par les paysages d'Auvers et ont profité du vent de liberté qu'ils leur offraient.

Ici, plus qu'ailleurs, les artistes se sont sentis libres de renouveler les perspectives, de peindre différemment et de créer des chefs-d'oeuvre qui ont marqué l'Histoire de l'Art pour toujours. Aujourd'hui, plus que jamais, Auvers souhaite rester fidèle à cette liberté qui la caractérise en mettant à l'honneur l'inconscient, l'irréel, le bizarre... Ouvrir les portes de l'imaginaire dans l'art, c'est affirmer que la créativité ne connaît pas de limite et permettre aux artistes de s'exprimer pleinement.

Le catalogue de la saison culturelle 2025 (40 pages) a déjà été distribué dans vos boîtes aux lettres.

Plus de 50 événements marquent cette saison : le **Musée Daubigny** laisse échapper ses animaux les plus fabuleux, **la Galerie municipale** présente des oeuvres du collectif GRAP'S, **la Maison Rose de Wallerand** organise la première édition de l'événement "Estampes auversoises" dédié aux graveurs contemporains.

Je vous invite à découvrir également les expositions des sites culturels auversois : **le Château, la Maison du Docteur Gachet, la Maison-Atelier de Daubigny, le Musée de l'Absinthe, les Ateliers Boggio, l'Auberge Ravoux et l'Office de Tourisme.**

Mettez aussi à vos agendas : le spectacle "Des Histoires comme ça" dédié aux contes animaliers de Kipling au **Musée Daubigny** le 12 avril, la visite-atelier "Le Carnet de voyage imaginaire" le 17 avril à **l'Office de Tourisme**, le spectacle "Gauguin, Van Gogh" au **Château** le 19 avril, le spectacle "Les Quiquois et le chien moche" à **la Médiathèque** le 11 juin.

L'artiste peintre et sculpteur, Alixe Fu, invité de l'Opus 44 du Festival d'Auvers-sur-Oise, nous présentera une exposition inédite "Le murmure des champs de blés" du 29 mars au 21 septembre.

Des grandes peintures seront exposées dans l'Église, des sculptures monumentales vont investir la ville et un ensemble d'oeuvres sera présenté à la Médiathèque.

Je serai heureuse de vous retrouver lors de nos nombreux événements à venir :

- **1er avril, chasse aux oeufs au Parc des sports**
- **26 et 27 avril, Van Disc au gymnase Bozon**
- **18 mai, "Auvers en livres" à la Médiathèque**
- **19, 20, 22 et 23 mai, Olympiades intercommunales**
- **21 juin, carnaval des écoles, fête de la ville et de la musique (restauration, manège, jeux, concert et soirée dansante avec DJ)**

Très belle saison culturelle 2025 : qu'elle soit joyeuse, riche, généreuse et qu'elle puisse vous permettre de croiser le chemin de l'imaginaire !

Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise
Présidente de la Communauté de
Communes Sausseron-Impressionnistes

SOMMAIRE

Le mot du Maire p.2

Les expositions :
Médiathèque p.4
Musée Daubigny p.6
Galerie Municipale p.7

Budget primitif p.8 à 15

Maison de la Solidarité p.16

Enfance et jeunesse p.18

Olympiades Intercommunales
p.19

Cadre de vie p.20

Les rendez-vous 22

État civil p.23

Tribune libre p.23

EXPOSITIONS

LIEUX CULTURELS GRATUITS POUR LES AUVERSOIS

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION : ALIXE FU

"Le murmure des champs de blé"

Alix Fu est un artiste franco-taïwanais, diplômé des beaux-arts de UCC en 1985 à Taipei. Né en 1961 à Taïwan, il réalise sa première exposition personnelle à Taipei en 1983. En 1987, l'artiste émigre en France. **En 1991, un atelier lui est attribué, dans la Cité Van Gogh à Auvers-sur-Oise, par le Ministère de la Culture.**

Au cours des 40 dernières années, ses oeuvres ont été exposées lors de nombreux salons internationaux ainsi qu'au Centre Pompidou et au Grand Palais à Paris.

Depuis 1983, il a réalisé plus de 40 expositions personnelles à New York, Paris, Carcassonne, Blois, Nagoya, Pékin, Hong Kong, Taichung...

Il a produit des oeuvres d'art public pour la France et Taiwan, notamment le "Pied Géant" du lycée de Pingbei, sélectionné en 2011 pour figurer dans les "500Xart in public" publiées par l'édition allemande BRAUN.

Dès l'ouverture du Musée Taipei TFAM en 1983, Alixe participe aux grandes expositions consacrées aux jeunes artistes taïwanais : Contemporain Art Abstrait, Avant Garde-Installation-Space, New Painting, Modern Sculpture, New Prospectes for Modern Painting, Style-22, New Figurative Painting, Modern Painting Biennial.

En 2007, il obtient un atelier à Pékin et travaille simultanément à Paris pour le projet international itinérant "Sign Me" 2008, 2009, 2015 et 2019. Ses expositions interactives sont des phases de recherche et de test pour arriver à "Un signe d'espoir" humanitaire. Il y retrace avec simplicité son parcours artistique atypique.

En 2022-2023, la première exposition rétrospective "Le murmure des champs de blé" est organisée par la Galerie Wei de Hong Kong à la "Maison Chatham", mettant en lumière ses 40 ans de création artistique.

En 2025, "Le murmure des champs de blé" rend hommage à la ville d'Auvers-sur-Oise, berceau de l'Impressionnisme, en suivant les traces ainsi que les images profondes et puissantes laissées par les précurseurs du mouvement.

Dans cette continuité, l'artiste ouvrira en septembre prochain un nouveau lieu culturel : Le LABMUSÉE (rue du Pois à Auvers-sur-Oise), un espace d'exposition international et des ateliers de création.

Médiathèque

Tél : 01 30 36 60 90

<https://mediatheque.ville-auverssuroise.fr/> - contact.mediatheque@ville-auverssuroise.fr

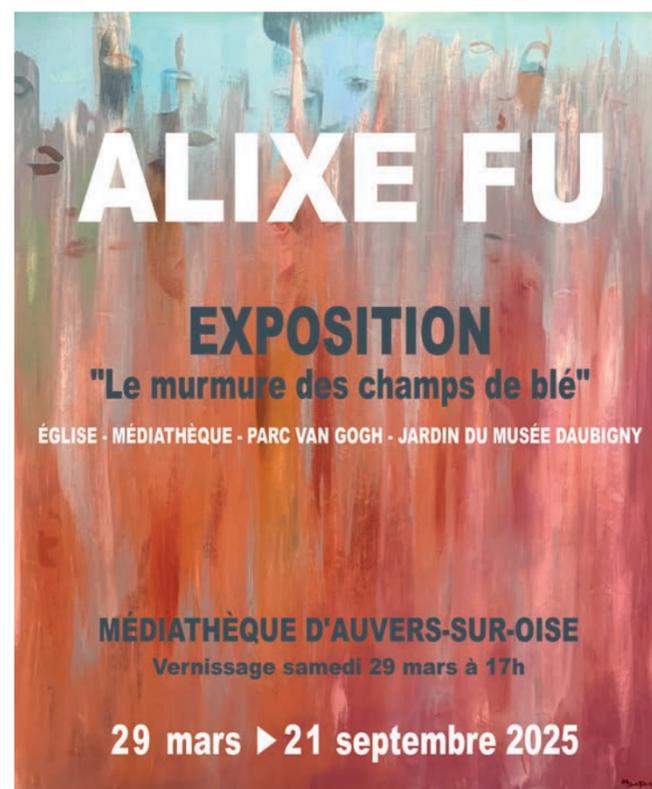
Facebook & Instagram : Médiathèque d'Auvers-sur-Oise

Horaires : Mardi : 10h-13h / Mercredi : 10h-18h30 / Jeudi : 10h-13h / 14h-17h / Vendredi : 14h-18h

Samedi : 10h-18h / Dimanche : 10h-13h

Tarifs : Carte d'abonnement 15€

Gratuit : -18 ans, Auversois, habitants de la CCSI, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap



NOUVEAU À LA MÉDIATHÈQUE

"AUVERS EN LIVRES" Dimanche 18 mai

UN SALON DU LIVRE POUR TOUS

Venez fêter les livres et la lecture à la Médiathèque !

Après 7 années du salon "Auvers noir", consacré au polar, nous sommes heureux de vous présenter "Auvers en livres", un salon du livre généraliste, pour tous et entièrement gratuit !

Un rendez-vous culturel qui réunira auteurs, passionnés de lecture, lecteurs occasionnels et qui offrira un large choix d'activités pour tous.

Nous vous attendons nombreux et comptons sur vous pour faire de ce premier salon un beau succès !

Convivialité et proximité

20 auteurs viendront à votre rencontre. Vous pourrez échanger avec eux autour de tables rondes et faire dédicacer leurs ouvrages. L'occasion de belles découvertes et d'échanges enrichissants.

Lecture-spectacle

Pascale Perrier, autrice jeunesse, contera une histoire inédite et interactive de Tonnerre de Mammoth illustrée par les dessins de Bastien Quignon. Partez à l'aventure avec Moutt et Kanda, deux mammoths intrépides. Frissons et fous rires garantis !

Escape game "Qui a dérobé l'Omerto?"

Embarquez avec Séraphin Limier, le vieux loup de la PJ, pour Rio, ses favelas, ses plages et ses danseurs de samba, et retrouvez "Qui a dérobé l'Omerto ?".

Armés d'une tablette et d'un casque audio, vous recevez les instructions du commissaire, l'appui de votre collègue légiste, et explorez les recoins de Rio pour élucider l'affaire.

Animations

- Des bassines remplies de milliers de Lego Duplo seront à la disposition des petits et des grands. Des animateurs vous proposeront des activités ludiques, créatives et intergénérationnelles. Avec les briques, la seule limite, c'est votre imagination !
- Venez apprendre l'art du manga avec un vrai mangaka et créer votre propre personnage dans une ambiance festive et créative ! (Nombre de places limitées).
- Exposition "Par le pouvoir du manga". La dessinatrice Elsa Brants nous parle de la culture manga et nous entraîne à la découverte de ce pilier de la littérature japonaise. Cette exposition offre un itinéraire jalonné de conseil de lecture adaptés pour comprendre et s'initier au manga ainsi qu'à toute la culture qui l'entoure.
- Présence joyeuse de Pt'it Loup et Azuro** pour divertir les tout-petits.

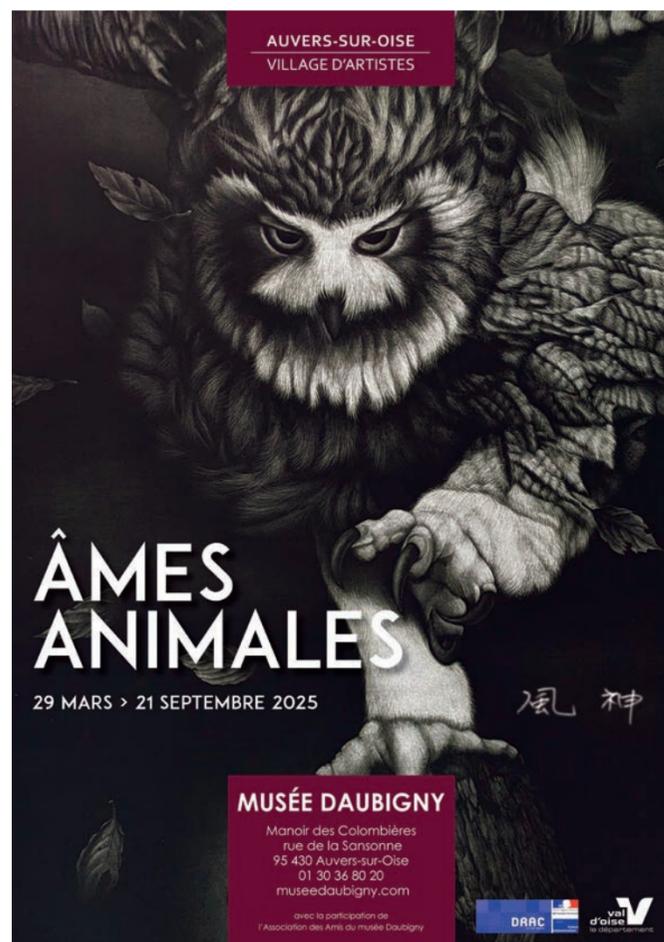
En prélude au Salon, nous vous proposons une rencontre exceptionnelle avec Paul Saint-Bris, l'auteur de L'allégement des vernis, dans le cadre des Ateliers Boggio, le jeudi 15 mai à partir de 16h.



EXPOSITIONS

LIEUX CULTURELS GRATUITS POUR LES AUVERSOIS

MUSÉE DAUBIGNY



EXPOSITION, jusqu'au 21 septembre ÂMES ANIMALES

Le musée Daubigny recèle un bestiaire exceptionnel qui témoigne de la diversité des représentations animalières du XIXème siècle à nos jours.

Cette exposition présente une sélection des 80 animaux les plus fabuleux du musée, allant des maîtres de la sculpture et de la céramique du XIXème siècle (Antoine Barye, René Lalique, Emmanuel Frémiet...), jusqu'aux grands graveurs contemporains (Hélène Nué, René Verlinde) en passant par les univers poétiques de Corneille, Foujita ou bien encore Jean Cocteau.

Un coup de projecteur particulier est porté sur l'artiste japonais Koji Ikuta et sur son monde peuplé de chouettes, de chats et d'oiseaux. Maître de la technique de la manière noire, son oeuvre, pourtant exceptionnelle, est encore méconnue en France.

Le musée a eu la chance de recevoir, en 2023, un legs de 90 gravures de l'artiste de la part du collectionneur Jean-François Chassaing, décédé un an plus tôt, et qui oeuvra activement pour la défense de la gravure en France.

Musée Daubigny - Manoir des Colombières

Tél : 01 30 36 80 20

museedaubigny@ville-auverssursoise.fr

Septembre à juin

- Du mardi au vendredi de 14h à 17h30 (fermeture à 18h30 le mercredi)
- Samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
- Fermeture hebdomadaire le lundi

Juillet - Août : Du mardi au dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 (fermeture à 18h30 le mercredi)

- Plein tarif : 5€ / Tarif réduit : 2€ (demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en situation de handicap, Amis du Louvre)
- Tarif groupe (à partir de 10 pers.) : 3€ / pers.

Visites guidées tous les jours sur réservation :

- Groupes scolaires : 3€ / élève (visite + atelier d'arts plastiques, durée : 2h)
- Groupes adultes en visite guidée (à partir de 10 pers.) : 5€ / pers. (durée 1h)
- Gratuit : Auversois, habitants de la CCSI, moins de 18 ans, journalistes, guides, titulaires de la carte ICOM, usagers du CCAS d'Auvers-sur-Oise, écoles et centres de loisirs d'Auvers-sur-Oise.

GALERIE MUNICIPALE

EXPOSITION, jusqu'au 18 mai LA MER EN COMMUN - VAGUES À L'ÂME

Comment mobiliser notre imaginaire pour exprimer des préoccupations environnementales ? Le collectif Grap's poursuit son cycle au sujet de la modification de notre environnement et s'intéresse cette fois à l'univers maritime, en lien avec le projet national "La mer en commun - L'année de la mer".

La galerie municipale d'art contemporain est mise à disposition gratuite au collectif GRAP'S qui propose des expositions toute l'année.

Le collectif est soutenu financièrement par la Municipalité et le Conseil départemental du Val d'Oise (membre de la Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens et plasticiennes - FRAAP).

Galerie municipale d'art contemporain
5, rue du Montcel

Accès libre les Week-ends : 10h30-12h30 et 14h-17h30

Accueil des groupes et des scolaires en semaine sur RDV au
01 30 36 80 20

Fermeture annuelle en août

Pour être informé par mail merci de nous contacter :

graps.auvers@gmail.com

Pour connaître l'événement en cours consultez le site www.graps.fr et restez informés via les réseaux sociaux (instagram et facebook).



Samedi 7 et dimanche 8 juin de 10 à 18h

Tout public / Gratuit : informations au 01 30 36 71 81

Les jardins publics et privés ouvrent leurs portes aux visiteurs pour un week-end d'animations et de découvertes : artistes peintres, sculpteurs...

Château d'Auvers, cour d'honneur

Gratuit sur réservation au 01 34 48 48 48 / www.chateau-auvers.fr

12h concert du Festival d'Auvers : "les globe-trotteurs à la voix d'or" de Mozart à nos jours, sous la direction de Véronique Thomassin, et François Olivier, au clavier.

Maison du Docteur Gachet

Samedi 7 juin à 11h et à 15h : Visites guidées spéciales "jardin".

Dimanche 8 juin à 14h30 et à 16h30 : Ateliers découverte de photogramme cyanotype (empreinte de végétaux).

Vignes du Pressoir auversois

À 11h et à 15h (durée : 30 min), visites guidées des vignes à côté de la gare.

BUGDET PRIMITIF 2025



Les dernières années ont été particulièrement éprouvantes humainement et financièrement. On connaît des tensions budgétaires avec une dette publique qui atteint des records, alors même que nous sommes l'un des pays où les impôts et les taxes sont déjà parmi les plus élevés au monde.

Ce double attentisme, politique et budgétaire, a déjà des conséquences. Les acteurs économiques suspendent leurs décisions, gèlent les projets et attendent de savoir ce que seront les caps fiscaux et politiques qui sont devant nous pour agir.

Face à une telle situation, notre responsabilité d'élus locaux, n'en est que plus grande ! Les communes demeurent des pôles de stabilité qui tranchent avec cette tentation du déchirement. Elles sont garantes de la continuité du service public pour les territoires.

L'année 2025 s'engage dans un contexte d'incertitude jamais vu du fait de l'instabilité politique dans laquelle se trouve plongé notre pays. Cependant, le sérieux avec lequel nous avons géré notre commune depuis dix ans nous permet de garantir qu'en 2025, pour notre 12ème budget, il n'y aura aucune hausse d'impôts communaux et que nous serons en mesure d'assurer la poursuite de nos investissements et la continuité des services publics municipaux.

Ainsi, avec le concours vigilant des élus et des agents, les engagements de dépense sont analysés au regard de leur significativité pour les Auversois ou pour l'amélioration de nos services publics et de notre patrimoine culturel et paysager.

Rappelons notre volonté constante d'innover et de déployer des solutions citoyennes alternatives et durables : mutualisation, dons, bénévolat et mécénat. Nous recherchons et analysons toutes les économies possibles sur le fonctionnement et les négociations permises par les réglementations pour payer nos investissements au juste prix et améliorer nos services publics.

0% D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPÔTS COMMUNAUX

Foncier bâti (Commune + Département)	41,23% (inchangé)
Foncier non bâti	73,70% (inchangé)
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	17,83% (inchangée)

ATTENTION : Revalorisation forfaitaire de 1,7 % des bases locatives cadastrales par le gouvernement afin de tenir compte de l'évolution des prix à la consommation.

RÉSULTATS

• FONCTIONNEMENT : Opérations de l'exercice 2024

Report 2023 :	+1 408 939€
Dépenses :	8 174 078€
Recettes :	9 452 025€
Résultat global :	2 686 886€

• INVESTISSEMENT : Opérations de l'exercice 2024

Report 2023 :	- 1 385 847€
Dépenses :	4 581 532€
Recettes :	4 175 825€
Résultat global :	- 1 791 554€

RÉPARTITION DE L'AFFECTATION DES RÉSULTATS DE 2024

Résultat global de fonctionnement 2 686 886€ répartis :

- INVESTISSEMENT : 1 642 038€ (besoin de financement de l'année -1 791 554€ moins les restes à réaliser 149 516€)
- FONCTIONNEMENT : 1 044 848€ (résultat global de fonctionnement 2024 de 2 686 886€ moins le besoin de financement d'investissement 1 642 038€)

VISION SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 197 000€
SECTION D'INVESTISSEMENT	7 392 000€
TOTAL	17 589 000€

BUGDET : FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT 10 197 000€

RECETTES (réelles de fonctionnement) 9 094 152€

IMPÔTS ET TAXES	5 482 289€	ATTÉNUATION DE CHARGES	195 000€
DROITS DE MUTATION	300 000€		
TAXES (consommation finale d'électricité et autres énergies)	135 000€	PRODUITS DES SERVICES ET REDEVANCES	875 000€
		AUTRES RECETTES	114 769€
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	492 094€	DOTATIONS/SUBVENTIONS/PARTICIPATIONS	1 500 000€
Attribution de notre Communauté de Communes qui a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences.			
		• Excédent de fonctionnement 2024	1 044 848€
		• Transfert entre sections	58 000€

CHARGES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT 10 197 000€

Dépenses réelles de fonctionnement 8 058 100€

Charges à caractère général	2 700 000€	Atténuation de produits (SRU)	322 000€
		Autres charges	36 100€
Charges de personnel	4 200 000€		
Autres charges de gestion courante (dont subventions aux associations)	500 000€		
Charges financières	300 000€	• Virement à la section d'investissement	1 858 900€
		• Amortissements des immobilisations	280 000€

SUBVENTIONS DIRECTES VERSÉES AUX ASSOCIATIONS (aucune baisse !) 168 202€

La Municipalité apporte un soutien aux associations sous différentes formes :

- Subventions versées directement
- Subventions indirectes, environ 500 000€ (moyens matériels, immobiliers et prestations diverses mis à disposition par la ville).

ADAJ DANSE / 2 800€
 ADÉLI / 300€
 ALORS ON DANSE / 600€
 AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS / 100€
 AMICALE DES SAPEURS POMPIERS / 250€
 AMIS DU MUSÉE DAUBIGNY / 2 000€
 AQUA FORME / 1 000 €
 AUVERS ATHLÉTISME / 4 500€
 ART ET AMITIÉ / 400€
 ATELIER DE MODELISME / 200€
 AUVERS ANIMATIONS / 22 900€
 AUVERS BASKET CLUB / 4 000€
 AUVERS JAZZ / 12 400€
 AUVERS NATURE ET RANDONNÉE / 500€
 AUVERS TENNIS DE TABLE / 1 500€
 AUVERSION RYTHMES / 2 500€
 BADMINTON DES BORDS DE L'OISE / 200€
 BOTIN D'AUVERS / 1000€
 BOXE FRANÇAISE DE LA VALLÉE DE L'OISE / 500€
 CLUB DES AÎNÉS / 6 000€
 COMITÉ ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS / 600€
 CPA CULTURE PHYSIQUE AUVERSOISE / 3 300€
 DESTINATION AMÉRIQUE / 700€
 ELAN VITAL / 600€
 FB2M HANDBALL / 1 000€
 F.N.A.C.A / 600€
 FC AUVERS FOOTBALL / 11 000€
 FORMES ET COULEURS / 500€
 GSA GYMNASTIQUE SPORTIVE / 9 000€
 J'AIME LE VALHERMEIL / 300€
 LES MATATCHINES / 1 000€
 OMS / 600€
 PLANÈTE ARC EN CIEL / 500€
 PHILATÉLIE / 250€
 QI GONG / 200€
 RAND AU VERT / 250€
 SEM NOME / 500€
 TERRE ET CRÉATION / 300€
 USA / 700€
 USM VOLLEY BALL / 1 400€
 VAL D'OISE UKULELE SOCIAL CLUB / 500€
 VOI JUDO / 12 000€

ÉCOLES : participation financière non obligatoire de 17€ par enfant (soutien municipal aux projets pédagogiques scolaires).
AULNAIES MATERNELLE / 1 955€
AULNAIES PRIMAIRE / 1 972€
VAVASSEUR / 5 270€
CHAPONVAL / 1955€+ 1500€ pour financer un voyage.

USEP VAVASSEUR / 2 000€

COLLÈGE DAUBIGNY :
FOYER SOCIO ÉDUCATIF DU COLLÈGE DAUBIGNY / 500€
ASSOCIATION SPORT COLLÈGE DAUBIGNY / 1 000€

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE / 40 000€

Certaines subventions sont versées directement par le C.C.A.S (financés par la ville) :

- JALMJLV 100€
- Tournesols d'Ukraine 3 000€
- Vie libre 200€
- Secours Populaire 3 000€
- Croix rouge pour Mayotte 800€

RÉSERVE (pour projets) / 2 600€

BUGDET : INVESTISSEMENTS

SECTION D'INVESTISSEMENT 7 392 000€

Les recettes d'investissement sont constituées principalement par les ressources propres et les subventions.

RECETTES (réelles d'investissement) 5 253 100€

DOTATIONS, FONDS DIVERS (TVA)
ET RÉSERVES

2 136 623€

SUBVENTIONS

1 816 477€

Virement de la section de fonctionnement

1 858 900€

EMPRUNT

1 300 000€

• Amortissements des immobilisations

280 000€

DÉPENSES GLOBALES 7 392 000€

Dépenses réelles d'investissement 5 542 446€

REMBOURSEMENT DU CAPITAL DES EMPRUNTS

550 000€

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(avec restes à réaliser)

200 911€

• Solde d'exécution de la section d'investissement reporté

1 791 554€

• Transfert entre sections

58 000€

IMMOBILISATIONS (avec restes à réaliser) 4 701 535€

Subventions d'équipements

90 000€

**Dette 2025 : 6 250 152€
répartie en 19 emprunts (898€/habitants)**

**Bonne capacité de désendettement de
5,4 années pour un seuil d'alerte à 12 ans !**

LES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT

SERVICES À LA POPULATION

Maison de l'Isle : réhabilitation et agrandissement du bâtiment de 661 m².

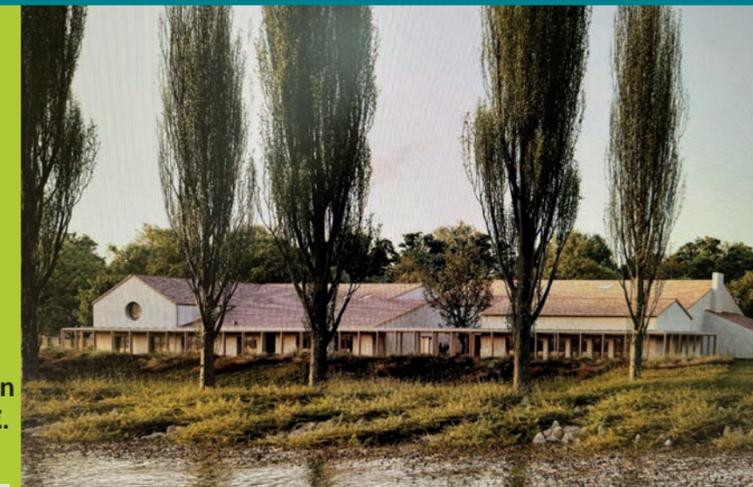
Coût total des travaux à 4 064 470.87€ TTC

Reste à financer en 2025 : 1 900 000€

Subventions qui restent à percevoir de la Région Ile-de-France 244 028€ et du Département 48 000€.

Aménagement de l'espace scénique :

766 544€TTC, subventions à percevoir de la Région Ile-de-France 175 000€ et du Département 105 889€.



CULTURE ET PATRIMOINE

Musée Daubigny : réhabilitation des annexes et agrandissement du bâtiment principal "Manoir des Colombières".

Le bâtiment et les annexes sont vétustes et énergivores; ils devront être requalifiés et mis aux nouvelles normes en matière d'efficacité énergétique; le Musée sera agrandi d'environ 300 m² pour y présenter l'ensemble des collections.

Montant total de 4 551 882€ TTC (financés sur 3 ans 2025/2026/2027), qui pourront bénéficier des subventions par les financeurs suivants :

- DRAC : 600 000€
- Région Ile-de-France patrimoine : 1 000 000€
- Région Ile-de-France fonds tourisme : 400 000€
- Département : 1 200 000€
- Crédit Agricole (Mécénat) : 196 000€



LES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Réfection des 3 terrains de tennis extérieurs et du padel, 389 700€ TTC

Subventions accordées :

- Région Ile-de-France : 48 814€
- Département : 65 085€
- Agence Nationale des sports : 83 017€
- Fédération Française de Tennis : 50 000€



OUVERTURE DES TENNIS LE 14 AVRIL !



Réhabilitation des vestiaires du football : 87 400€ TTC

Subventions de l'État 29 133.20€

- Remplacement des sanitaires et réfection des douches
- Réfection des peintures
- Ravalement et protection des bas de murs extérieurs

ESPACE JEUNES

Rénovation complète du bâtiment réalisée par les agents de la ville, 15 000€

- Remplacement des fenêtres abîmées
- Réfection des peintures et des sanitaires
- Ravalement extérieur



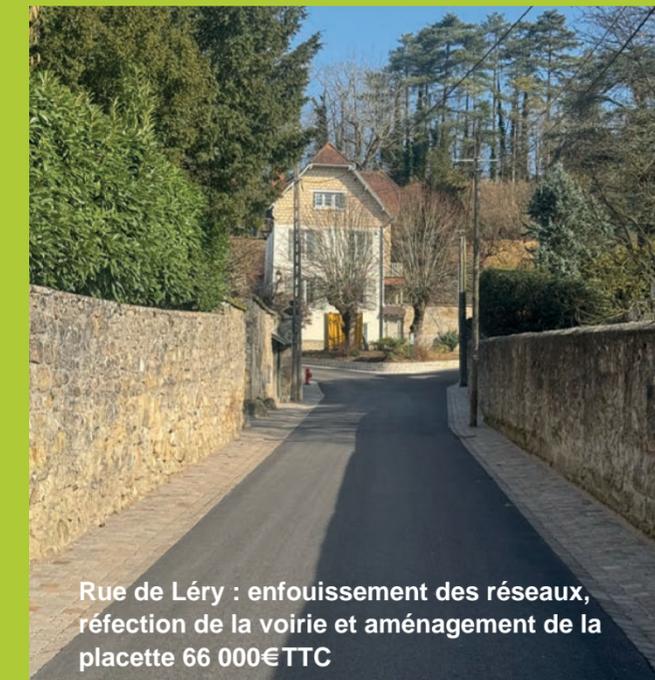
RÉOUVERTURE LE MERCREDI 26 MARS !

CADRE DE VIE : Poursuite du programme de réfection des voiries

- Parkings de la Maison de l'Isle (financés sur 2 exercices) soit 246 795€ pour 2025, subventions obtenues de 164 531€ du Département (dispositif produit des amendes).



Rue des Aulnaies, phase 2 : 232 000€TTC

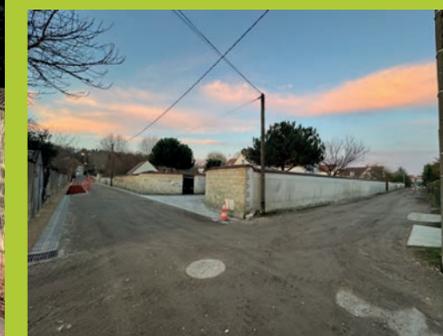


Rue de Léry : enfouissement des réseaux, réfection de la voirie et aménagement de la placette 66 000€TTC



Rue du Montcel : enfouissement des réseaux 228 000€ TTC. Réfection de la voirie en 2026, 246 000€ TTC (subventions de 120 000€ du Département).

Rue des Tournelles : enfouissement des réseaux 132 000€. Réfection de la voirie en 2026, 264 000€ TTC (subventions de 120 000€ au Département).



Réfections en cours des rues : Fleurs, Clos du Château, Fauquert et Van Gogh (phase 2) : 222 000€TTC



Bilan de nos services en 2024

Aide aux démarches administratives

- Demande ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) : 2 dossiers.
- Aide sociale à l'hébergement des personnes âgées et handicapées : 11 dossiers.
- Obligation alimentaire : 12 dossiers.
- MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) : 10 dossiers.
- Demande d'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) : 15 dossiers.

Autres services proposés : Aide à la création d'adresse e-mail, compte internet (impôts, CAF, AMELI, etc...), instruction de dossier de retraite et forfait Améthyste (transports gratuits seniors et handicapés).

Actions sociales

- Demandes de logements sociaux : 23 demandes instruites.
- FSL (Fonds de Solidarité Logement).
- Domiciliation.
- RSA, l'axe principal du travail d'accompagnement porte sur l'insertion ou la réinsertion professionnelle et /ou sociale (47 dossiers ont été mis à jour).
- Aide financière : soutiens exceptionnels apportés aux familles afin de les aider à faire face suite à des accidents de la vie (62 aides).

Actions de prévention

- Plan Canicule.
- Divers dépistages (auditif, diabète, visuel).

Accompagnement des seniors

- Portage de repas à domicile.
- Téléassistance.
- Mise en relation avec différents prestataires d'aide à domicile.

Afin de faciliter l'accès aux services pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, les agents de la Maison de la Solidarité effectuent des visites à domicile. Ce service est disponible uniquement le mardi matin, sur rendez-vous.

Actions auprès des seniors en collaboration avec la CCSI

- Semaine Bleue.
- Séjours, sorties et participations aux émissions TV.
- Ateliers "Bien Vieillir sur le territoire" (programme 2025, page 17).

Secours Populaire

Tout au long de l'année, des aides alimentaires et des braderies solidaires sont proposées.

41 familles auverssoises ont pu bénéficier de ces soutiens et de la chaleur humaine des bénévoles qui ne ménagent pas leurs efforts.

Si vous êtes en difficulté, ou si vous percevez une situation difficile pour une personne, n'hésitez pas à contacter la Maison de la Solidarité au 01 34 48 03 90 ou par mail accueil-ccas@ville-auverssuroise.fr.



PLAN CANICULE 2025

Réservé aux personnes de 65 ans et plus et aux personnes de 60 ans inaptes au travail et adultes en situation de handicap.

Dossier d'inscription à retirer auprès de la Maison de la Solidarité - CCAS
7 rue Roger Tagliana
95430 Auvers-sur-oise
01 30 36 60 15

ATELIERS 2025

JEUDI 13 MARS

Jeux de société et de cartes
Médiathèque d'Auvers-sur-Oise

JEUDI 27 MARS

Prévention | Sécurité
Pavillon du Parc Van Gogh, Auvers-sur-Oise

JEUDI 24 AVRIL

Donnez du peps à vos neurones !
Cerveau mélomane
Foyer Rural de Génicourt

JEUDI 12 JUIN

Conférence : bouger en toute sérénité
Foyer rural de Nesles-la-Vallée

JEUDI 25 SEPTEMBRE

La santé des aidants | Débat théâtral
Atelier "Village Répétitions Familiales"
Foyer rural d'Ennery



JEUDI 24 AVRIL

Journée complète avec buffet le midi - 10h ▶ 16h

Matin - 10h à 12h
Donnez du peps à vos neurones !

Après-midi : 14h à 16h
CERVEAU MÉLOMANE : La musique améliore l'humeur et motive l'activité physique, source d'autonomie !
Conférence animée par Christophe PAVAN, Neuropsychologue

Lieu : Foyer rural
8 rue des Sablons - 95650 Génicourt

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAUSSERON IMPRESSIONNISTES
BIEN VIEILLIR SUR NOTRE TERRITOIRE

JEUDI 12 JUIN

Journée complète avec buffet le midi - 10h ▶ 16h

Matin - 10h à 12h
Les clés d'un logement confortable

Après-midi - 14h à 16h
BIEN VIEILLIR CHEZ SOI ET DANS SON ENVIRONNEMENT
Conférence : profitez de votre logement le plus longtemps possible, préventions et adaptations sont indispensables.
Animée par Christine Cardin de l'association ADAL

Lieu : Foyer rural
Allée René Florentin - 95690 Nesles-la-Vallée

JEUDI 13 MARS

Médiathèque - 15h ▶ 17h
15 personnes maximum

JEUX DE SOCIÉTÉ ET DE CARTES

Vous aimez jouer ? Vous aimez vous retrouver pour un moment de convivialité ?

Nous vous invitons à venir jouer dans une ambiance chaleureuse à la médiathèque !

Lieu : Médiathèque d'Auvers-sur-Oise
Parc Van Gogh, rue du Général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAUSSERON IMPRESSIONNISTES
BIEN VIEILLIR SUR NOTRE TERRITOIRE

JEUDI 27 MARS

Journée complète avec buffet le midi - 10h ▶ 16h
50 personnes

PRÉVENTION | SÉCURITÉ

- ▶ En voiture : la conduite des seniors
- ▶ La fraude téléphonique | internet
- ▶ La peur du gendarme

Animée par le Commandant d'escadron départemental de sécurité routière du Val d'Oise

Lieu : Pavillon du Parc Van Gogh
Rue du Général de Gaulle - 95430 Auvers-sur-Oise

JEUDI 25 SEPTEMBRE

Journée complète avec buffet le midi - 10h ▶ 16h

Matin - 10h à 12h
Conférence sur la santé des "aidants" animée par un médecin

Après-midi - 14h à 16h
Débat théâtral joué par la Compagnie Baribal
Atelier "Village Répétitions Familiales"

Lieu : Foyer rural
10 rue Charpentier d'Ennery
95300 Ennery

INSCRIPTIONS

Maison de la Solidarité | CCAS
7 rue Roger Tagliana - 95430 Auvers-sur-Oise

Contacts :

Cécilia : 01 34 48 03 90
accueilsolidarite@ville-auverssuroise.fr

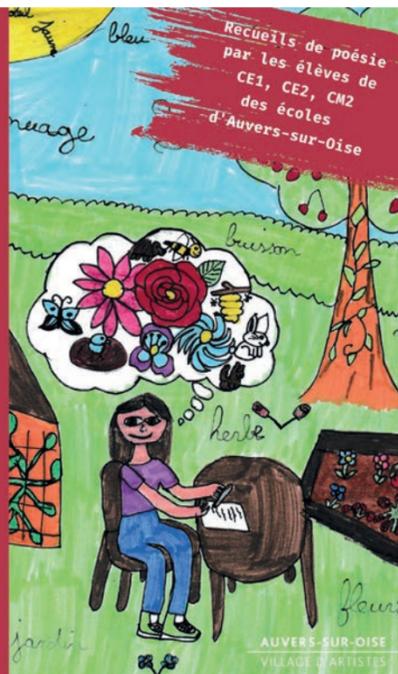
Sophie : 01 34 48 03 91
accueilsolidarite2@ville-auverssuroise.fr

Ateliers gratuits en partenariat avec **agirc-arrco**

ENFANCE ET JEUNESSE

ATELIERS SCOLAIRES D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

INVITATION



AUVERS EN LIVRES

**DU 12 AU 18 MAI
À LA MÉDIATHÈQUE
D'AUVERS-SUR-OISE**

Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise
Présidente de la Communauté de Communes
Sausseron-Impressionnistes

Le Conseil Municipal,
Les équipes de la Médiathèque
et du service scolaire

sont heureux de vous convier à la présentation des recueils de poésie réalisés par les élèves des écoles sous la direction de l'auteure Élodie Torrente, dans le cadre des ateliers artistiques du Salon du livre "Auvers en livres".

Vendredi 16 mai à la Médiathèque
en présence des enseignants

De 18h à 18h30
Classe de CE2 de Mme Saintot aux Aulnaies
Classe de CM2 de Mme Pieprzownik à Chaponval

De 18h30 à 19h00
CE2 de Mme Bortolameolli à Vavasœur
CM1/CM2 de Mme Hec à Vavasœur

Chaque année, des ateliers d'écriture sont réalisés dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) mise en place par la Municipalité. Les textes sont rédigés par les élèves de CE1, CE2 et CM2 des écoles de Vavasœur, des Aulnaies et de Chaponval sous la direction de l'écrivain auversois, Élodie Torrente.

Dans le cadre du nouveau salon "AUVERS EN LIVRES", les enfants ont réalisé, pour cette première édition, un recueil de poésie. Chaque famille recevra 2 exemplaires offerts par Madame le Maire.

Merci à Élodie Torrente (écrivain), aux institutrices, Mesdames : Hec, Bortolameolli, Pieprzownik et Saintot, aux enfants, pour leur participation. Merci à toute l'équipe de la Médiathèque pour l'organisation de cette restitution qui se déroulera le 16 mai à partir de 18h à la Médiathèque.

RETOUR EN IMAGES SUR LES VACANCES DE FÉVRIER À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les élèves des classes maternelles ont exploré leur créativité avec des activités manuelles, confectionnant de petits bonhommes de neige, des pingouins, et de la neige artificielle. Ils ont également participé à des jeux sportifs amusants comme "la course à la boule de neige" et "le parcours du grand froid".

Les élèves des classes élémentaires ont laissé libre cours à leur imagination en créant un village de montagne, une fresque polaire, des bougeoirs, et ont cuisiné des crêpes et des cookies.

Les enfants ont également pu profiter de sorties sportives : bowling la première semaine et escalade la deuxième.



OLYMPIADES INTERCOMMUNALES DES ÉCOLES Sausseron-Impressionnistes (2ème édition)

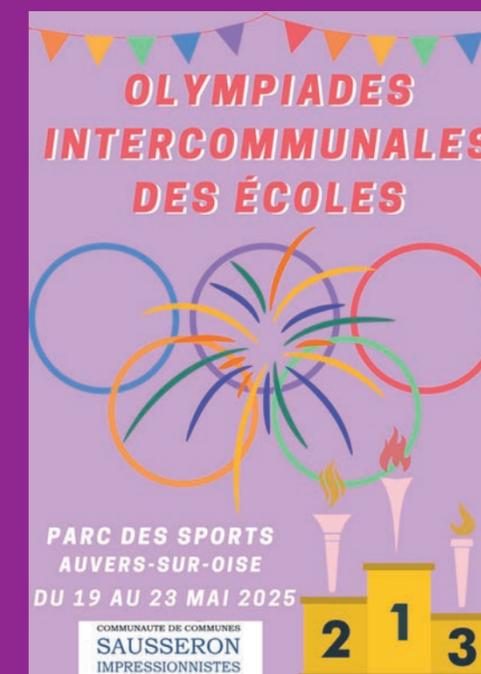
La Communauté de Communes organisera des olympiades pour toutes les écoles du territoire (de la petite section de maternelle au CM2) : Arronville, Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise, Ennery, Epiais-Rhus, Hédouville/Frouville/Labbeville (RPI), Génicourt/Hérouville-en-Vexin/Livilliers (RPI), Ménouville, Nesles-la-Vallée, Valmondois et Vallangoujard.



Un événement inédit inter-classes pour valoriser le sport, le partage et la solidarité... Les élèves se rencontreront au cours d'épreuves sportives et culturelles alliant courses, sauts, lancers, quiz de culture générale autour du sport et des jeux olympiques.

Un travail pédagogique aura été mené en classe, tout au long de l'année scolaire, par les élèves participants et leur enseignant. Ce sont, avant tout, les valeurs sportives qui seront inculquées aux jeunes au cours de l'événement. Fair-play, entraide et dépassement de soi seront les maîtres mots de cette rencontre sportive et culturelle.

Les jeux se dérouleront sur 4 jours : 19, 20, 22 et 23 mai 2025 dans le Parc des Sports d'Auvers-Sur-Oise en partenariat avec le Département du Val d'Oise, l'Éducation Nationale et les associations du territoire. Remises de médailles, coupes et cadeaux pour les participants ! Organisation d'un goûter géant !



CADRE DE VIE PRENDRE SOIN DE NOTRE VILLE

Dans ces domaines, chaque habitant a l'obligation d'agir pour le bien-être de tous. Les Auversois aiment voir leurs rues, leurs quartiers, leur ville propres. Ils veulent profiter d'espaces publics agréables.

Nous avons d'ailleurs mobilisé des moyens humains et matériels importants, à la hauteur de ces attentes bien légitimes.

Cependant, les incivilités et négligences dont se rendent coupables quelques-uns, dégradent notre ville. Toutefois, il ne nous sera jamais possible de veiller à ce que chacun, partout, respecte les règles du savoir-vivre.

Parfois, de simples petits gestes ou un changement des habitudes quotidiennes contribuent à améliorer notre cadre de vie.

A chacun de nous de se sentir responsable. La ville est entre vos mains !

NE PAS LAISSER VOS POUBELLES SUR LES TROTTOIRS !

Rien de plus inesthétique que des poubelles laissées en permanence devant les habitations. Au-delà de la pollution visuelle, cela gêne l'accès pour les urgences et la circulation des piétons. Seuls, avec une poussette, ou dans un fauteuil roulant, ils sont contraints de s'engager sur la route; ce qui peut être dangereux.

Containers sortis la veille de collecte et rentrés le jour même.

Je balaie le trottoir devant ma porte et je le sécurise en cas de neige et de verglas.

J'entretiens ma façade et mon pas de porte en enlevant les mauvaises herbes.

Merci de
rentrer vos
poubelles !



ATTENTION - VERBALISATIONS :

- Poubelles laissées sur les trottoirs hors jours de collectes : 35 €(par poubelle)
- Déjections canines sur les trottoirs : 35€



Gardons les rues et les trottoirs propres !

De nombreuses poubelles sont installées sur l'espace public. Il ne tient qu'à soi de faire quelques pas pour jeter ses déchets à l'intérieur.

Pour que chacun puisse marcher en ville ou se promener dans un parc et pour que nos amis à 4 pattes soient acceptés et appréciés de tous, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.

Bien stationner son véhicule pour ne gêner personne

Circuler en ville, surtout en voiture, suppose le respect du code de la route et des règles de stationnement, pour que chacun trouve sa place et que tout le monde se partage les espaces publics.

Le stationnement sur les trottoirs, sur les passages piétons ou empêchant l'accès ou le dégagement d'un autre véhicule sont interdits.

Il provoque des problèmes d'accessibilité des pompiers et des services d'urgence ou le ramassage de poubelles.

Il force les piétons à s'engager sur la route, avec tous les dangers que cela présente.

Respecter les limitations de vitesse est indispensable pour la sécurité de tous !

Protéger nos enfants

Incivilités et stationnements gênants mettent en danger, en premier lieu, les enfants.

Beaucoup de familles veulent stationner au plus près, voire devant la porte de l'école !

Ce qui engendre des problèmes de sécurité qui mettent en danger l'intégrité physique des enfants.

Il faut accepter d'utiliser les places de stationnement situées à proximité, et faire quelques pas à pied !



ATTENTION NUISANCE SONORE Règlementation pour l'installation d'une pompe à chaleur : voisinage et loi !

Avant d'installer votre pompe à chaleur, vous êtes dans l'obligation de déposer une déclaration préalable de travaux auprès du service d'urbanisme (Cf articles R421-17 et R421-24 du code de l'urbanisme).

Attention, ne pas déclarer vos travaux est une infraction, qui pourra être constatée par un agent assermenté. En effet, installer une PAC modifie l'aspect extérieur et éventuellement les abords de votre habitation soumis à des règles d'urbanisme.

Pour déclarer votre projet, vous devez présenter un dossier complet de "déclaration préalable constructions et travaux non soumis à permis de construire", en 3 exemplaires en mairie, au moyen du formulaire CERFA 16702*01. Ce dernier peut être téléchargé en ligne, sur le site du service public. L'autorisation de travaux, délivrée sous 2 mois sera à afficher sur votre clôture visible du domaine public. Les riverains seront alors informés de votre demande qu'ils pourront consulter afin de réduire le risque de conflits.

Il est préférable de placer le groupe extérieur à distance maximale des ouvertures et des pièces à vivre, et le plus loin possible de la maison voisine, idéalement à 20 mètres minimum. Le lieu à éviter pour votre PAC est en limite de propriété, mais référez-vous à l'expertise de votre installateur.

Les pompes à chaleur (PAC) aérothermiques peuvent occasionner d'importantes nuisances sonores. Dans une zone résidentielle, choisir un mauvais emplacement pour l'installer peut alors causer des conflits de voisinage, voire un recours en justice.

Voici quelques conseils pour assurer un confort acoustique maximal :

- Ne négligez pas l'emplacement de l'installation et évitez certaines configurations (sous une fenêtre, en limite de propriété, ventilation tournée vers la propriété du voisin...).
- Confiez la pose de la PAC à un installateur certifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), dont l'expertise vous garantira un équipement plus silencieux.
- Adoptez la surélévation de votre installation pour limiter les vibrations.
- N'oubliez pas de faire entretenir régulièrement votre PAC par un professionnel.
- Privilégiez l'achat d'un appareil silencieux et équipez l'unité extérieure d'une protection anti-bruit et d'un écran végétalisé limitant ainsi son impact visuel.

En respect du décret du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage et au Code de la santé publique, le bruit causé par une pompe à chaleur est ainsi encadré par la loi, qui juge "qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme".

Pour savoir quel niveau de volume sonore est admissible, il faut s'intéresser à la notion d'émergence, qui mesure la différence, au même emplacement, entre :

- Le niveau de pression acoustique mesuré lorsque l'appareil est à l'arrêt (on parle de "bruit ambiant").
- Le niveau mesuré lorsque l'appareil est en fonctionnement (on parle de "bruit résiduel").

Les mesures d'émergence sont effectuées en limite de propriété. Par ailleurs, la réglementation différencie l'émergence entre le jour et la nuit :

- Le jour (7h à 22h), un écart maximum de 5 dB(A) est autorisé.
- La nuit (22h à 7h), un écart maximum de 3 dB(A) est autorisé.

Que faire en cas de conflit avec mon voisin autour de sa pompe à chaleur ?

Si la pompe à chaleur installée par votre voisin trouble votre tranquillité, sachez qu'il existe plusieurs manières de pallier ce problème de volume sonore.

Essayez tout d'abord de trouver une solution à l'amiable, en lui demandant de déplacer son unité extérieure si cela est possible ou de se munir de dispositifs anti-bruit, qui existent sur le marché.

Si toutefois votre voisin ne veut rien entendre, sachez que la solution qui vous sera très probablement proposée est celle de la conciliation. Dans les meilleurs cas, ce service gratuit peut mener à un compromis et à la signature par les deux parties d'un constat.

Néanmoins, il se peut que ces deux premiers recours ne portent pas leurs fruits : vous aurez alors droit de déposer une plainte devant le Tribunal d'Instance. Vous devrez dès lors faire appel à un avocat et prouver le niveau des nuisances sonores, à l'aide d'un commissaire judiciaire.

VOS RENDEZ-VOUS

AVRIL

- 8 au 20 avril sur le parvis de la Mairie : manège pour les enfants (fête de la rue Rémy) places offertes par la municipalité (distribuées dans les écoles).
- 13 avril : concert VOUSC (Ukulélé) de 14h à 18h30 au Pavillon du parc Van Gogh.
- 21 avril : Chasse aux oeufs à 11h au parc des sports
- 26 et 27 avril : Van disc de 10h à 18h au Gymnase Bozon.

MAI

- 16 mai : Restitution des recueils de poésie réalisés par les enfants à partir de 18h à la Médiathèque.
- 18 mai de 10h à 18h : Salon du livre "Auvers en livres" à la Médiathèque.
- 19 au 23 mai : Olympiades intercommunales au parc de sports.
- 25 mai de 10h à 17h : Roto Mobile, exposition de voitures de collection et de prestige sur le parvis de la Mairie.

JUIN

- 1er juin : Fête de la pêche aux bords de l'Oise à la Guinguette.
- 6 juin : restitution des ateliers scolaires et cinéma en plein air.
- 13 juin : Gala de fin d'année GSA.
- 16 juin 2024 : Spectacle des maternelles de Vavasseur à partir de 18h30 au Gymnase Bozon.
- 21 juin : Fête de la ville et carnaval des écoles.

ÉVÈNEMENTS SPORTIFS (Gymnase Daubigny)

- Compétition Auvers Basket Club, à partir de 18h : 12/04, 04/05, 11/05, 25/05 et 8/06.
- 17 et 18 mai de 6h à 23h : Tournoi officiel national de badminton.
- 21 mai : Critérium 4x2 Benjamins, UNSS 95.
- 28 juin : Tournoi FUTSAL, SEM NOME.

Liste non exhaustive (informations reçues par les associations)



ÉTAT CIVIL

Naissances

04/01 Cataleya, Marie, Martine DOS SANTOS NORTURE
04/01 Asgard, Jules, Aristide VASSEUR
05/01 Noah, David, Georges FIDALGO
10/01 Naïm BOUTAYEB
13/01 Nino, Alain, René LOYOT
14/01 Victoria, Ana-Laura, Gwendolyn MORICE DE AMORIM
27/01 Djibril, Camara NOUMOU
27/01 Ariana, Maysa, Farhat KHALID
31/01 Charles KAN
31/01 Gregory OZARCHUK
03/02 Ayrin, William, Nam LY JEANCLOS
14/02 Lovann, Oliver GEFFROY
15/02 Raphaël SCANNAGATTI
15/02 Rym SCHAACK KAMEL

Décès

14/01 SPECQ née AMICEL Christiane
20/01 DAILLY Huguette, Fernande, Marie
29/01 DAUTRIAT Andrée, Berthe, Isabelle
29/01 HITTINGER William, Guy, Albert
02/02 BENAIS née BRAUX Monique, Marie, Henriette
06/02 RIOU Hervé
09/02 MOUTHAUD Lucien, Elie
10/02 COURTOY née ROUAULT Pierrette, Marie-Thérèse
16/02 VIAUD Litia, Orianne, Katline
20/02 RENAULT Arlette, Nicole
02/03 RODRIGUES DE SA OLIVEIRA Carlos, Filipe

TRIBUNE LIBRE

Groupe majoritaire "Tous unis pour Auvers"

Un 12ème budget au service des Auversois sans aucune augmentation des impôts locaux depuis 2014 !
Et cela, malgré les emprunts toxiques contractés par nos prédécesseurs (3,5 millions d'euros) que nous devons rembourser jusqu'en 2038 !

Cette année encore, aucune baisse des subventions pour nos 55 associations !

Nous déplorons le vote contre ce budget des 4 élus de l'opposition qui, une fois encore, démontrent qu'ils sont déconnectés de la réalité et affirment des propos erronés.

L'accusation récurrente du lent déclin des services publics ne peut que nous amuser dans ces circonstances au vu des 4 millions d'euros d'investissement dédiés cette année à l'amélioration de votre cadre de vie !

Notre équipe reste dévouée et déterminée à poursuivre l'embellissement de notre village et de votre bien-être.

Isabelle Mézières, Marc Le Bourgeois, Sabina Colin, Jean-Pierre Oberti, Martine Rovira, Florent Beaulieu, Christophe Mézières, Cécile Hébert-Jacquet, Éric Colin, Isabelle Mousseron, Abel Lemba Diyangi, Gabrielle Giroux, Amélie Dorison, Christophe Torossian, Juliette Dumeige-Kerbrat, Vincent Nolin, Amélie Fourcroy, Samuel Aïssaoui, Lucile Watteau, Pascal Cantin, Axelle Legrand, Ludovic Rabier, Colette Brunelière et Armelle Gayer-Corric.

Groupe d'opposition "Auvers Autrement"

Un Budget 2025 qui ne répond pas aux besoins des habitants.
Aux restrictions imposées par le gouvernement, le Conseil Régional et le Conseil Départemental, La municipalité d'Auvers aggrave le lent déclin des services publics de notre commune.

Voici les principaux domaines de ces reculs :
Le logement : aucun projet pour répondre aux demandes des jeunes, des personnes âgées et des couples séparés, et une pénalité de 320 000 euros prélevée directement par l'Etat dans notre budget !
L'écologie : une absence de plan pour lutter contre les dérèglements climatiques (biodiversité, transports en commun, végétalisation des cours d'écoles...)
Des dépenses de contentieux pour des procédures souvent inutiles et toujours coûteuses.
La précarisation de plus en plus forte des emplois communaux.
Une baisse de 5% des subventions aux associations.

Un coût important de la Maison de l'île et de son extension et une absence de prévision des coûts supplémentaires de fonctionnement pour les années futures.
Enfin aucune mesure pour remplacer les médecins qui ont quitté ou vont quitter bientôt leurs fonctions : Auvers est devenu un désert médical.
Toutes ces raisons justifient le vote CONTRE de ce Budget par notre groupe

Alain Zimmermann, Catherine Estival, Jean-Pierre Béquet et Marie-Agnès Troadec.

Hôtel de ville
17 rue du Général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise - 01 30 36 70 30
sec.gen@ville-auverssur-oise.fr
Directrice de la publication Isabelle Mézières
Photos © Ville d'Auvers-sur-Oise.
N° d'imprimeur : RC457 501 146

Imprimé sur papier PEFC fabriqué à partir de bois issu de l'éclaircie et de l'entretien des forêts, cimes des arbres non utilisées pour la charpente et la menuiserie, sous-produits de la première transformation du bois (copeaux, etc.). L'éclaircie consiste à réduire la densité d'un peuplement forestier par prélèvement des arbres les plus chétifs pour laisser l'espace nécessaire à la croissance des arbres les plus forts.
De papiers et cartons récupérés, chutes de fabrication, collectes auprès des particuliers, des industriels et des commerçants, ou invendus. Pas d'utilisation de produits toxiques.

AUVERS-SUR-OISE

FÊTE DE LA VILLE - 21 juin 2025

17h ▶ 1h - PARVIS DE LA MAIRIE

Restauration et buvette

Scène libre (fête de la musique)

Concert et soirée : DJ warm'up

Carroussel gratuit

En partenariat avec Auvers Animations